

Brupartners
Boulevard Bischoffsheim 26 – 1000 Bruxelles
T 02/205.68.68 | @ www.brupartners.brussels | Web : brupartners@brupartners.brussels

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : BRUPARTNERS SE POSITIONNE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

BRUXELLES, Belgique – 22 janvier 2021 : Ce jeudi 21 janvier 2021, Brupartners a adopté un avis d’initiative relatif aux impacts de la crise du COVID-19 sur les situations de pauvreté et de précarité en Région de Bruxelles-Capitale. Partant des constats frappants d’aggravation de la situation socio-économique des familles bruxelloises et des travailleurs, les interlocuteurs sociaux bruxellois formulent dans ce cadre une série de **recommandations à l’attention du Gouvernement pour soutenir ces publics fragilisés**.

Bruxelles, Ville-Région densément peuplée, est particulièrement touchée par la pandémie et les conséquences sont toujours bien visibles. Or, la Région se trouvait, déjà avant la crise, dans une situation où près d’un tiers des Bruxellois étaient à risque de pauvreté. Face à l’augmentation amplifiée de la précarité, Brupartners réagit en demandant des réponses appropriées rapidement.

Les recommandations de Brupartners portent sur plusieurs sujets : une approche intégrée de la lutte contre la pauvreté et les discriminations, la garantie des revenus et la lutte contre les inégalités, une organisation du travail inclusive, une accessibilité des services publics pour tous, une politique du logement durable et abordable, une politique de la mobilité intégrant les différentes composantes de la société, une politique numérique et de l’innovation tenant compte des réalités de la fracture numérique et une politique de la santé financée à la hauteur des enjeux.

Brupartners insiste pour que la lutte contre les situations de pauvreté et de précarité soit **pleinement intégrée dans les politiques de Relance**.

Tous ces éléments sont à découvrir dans [l’avis d’initiative](#) de Brupartners.

Brupartners (anciennement le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale) est l’instance principale de la concertation socio-économique de la Région de Bruxelles-Capitale. Brupartners est un organe paritaire qui rassemble les interlocuteurs sociaux bruxellois, à savoir un nombre égal de représentants des employeurs (banc patronal) et de représentants des travailleurs (banc syndical). Brupartners a **deux missions** historiques : une **mission de consultation** et une **mission de concertation** entre les interlocuteurs sociaux et le Gouvernement.

Contact presse

Coralie WAEYENBERGH

✉ cwaeyenbergh@brupartners.brussels

☎ 0477/89.77.19

Contact presse

Siham CHAOUCH

✉ schaouch@brupartners.brussels

☎ 0487/01.62.64